



DU TERRAIN À L'ASSEMBLÉE NATIONALE UNE VISION SOCIALE POUR MARIA-CHAPDELAINÉ



Plateforme électorale
locale pour les élections
provinciales 2026



Corporation de
développement
communautaire
Maria-Chapdelaine

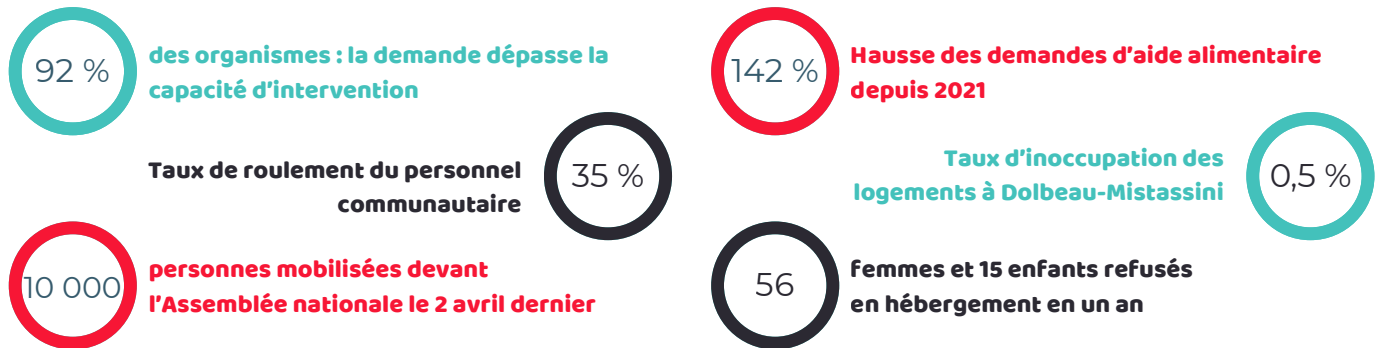


DU TERRAIN À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

UNE VISION SOCIALE POUR MARIA-CHAPDELAINE

Plateforme électorale locale pour les élections provinciales 2026

CE QUE DISENT LES CHIFFRES :



CE QUE NOUS DEMANDONS :

- Financement des organismes communautaires**
>>> une pleine reconnaissance du milieu communautaire, de son autonomie et un financement à la hauteur des besoins.
- Réponse aux besoins de base**
>>> des mesures structurantes sur le revenu, du financement en sécurité alimentaire, des investissements en logement social et un plan interministériel en itinérance.
- Accès universel aux services**
>>> l'adaptation aux régions et la bonification du financement du transport collectif et adapté ainsi que le maintien de services de proximité dans les petites municipalités.
- Milieus de vie sécuritaires et inclusifs**
>>> des mesures concrètes contre la violence faite aux femmes, un financement stable en santé mentale de proximité et un leadership provincial en transition climatique.
- Rôle de l'élu.e dans le développement social local**
>>> une présence active dans les espaces de concertation, une consultation régulière des organismes et un soutien au financement des CDC.



TABLER DES MATIÈRES

PRÉAMBULE

- Le contexte social de notre territoire 04
- Le milieu communautaire local 05
- Une plateforme électorale ancrée dans les réalités du terrain 06

1 LA RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES 07

- Demandes d'engagement 09

2 LA RÉPONSE AUX BESOINS DE BASE DES PERSONNES 10

- Demandes d'engagement 12

3 L'ACCÈS UNIVERSEL AUX SERVICES 13

- Demandes d'engagement 15

4 DES MILIEUX DE VIE SÉCURITAIRES ET INCLUSIFS 16

- Demandes d'engagement 18

5 LE RÔLE DE L'ÉLU.E AU SEIN DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL 19

- Demandes d'engagement 20

RÉFÉRENCES 21

PRÉAMBULE

Le contexte social de notre territoire

En plus de mettre en valeur des ressources et paysages naturels d'une valeur inestimable, le territoire de Maria-Chapdelaine accueille une communauté reconnue pour sa chaleur, son dynamisme et sa solidarité. Face aux difficultés, le milieu a développé, au fil des ans, un réflexe distinctif : se prendre en main collectivement en misant sur sa créativité, sa résilience collective et son sens de l'innovation. Cela dit, la communauté fait face à d'importants défis qui nécessitent des leviers d'action supplémentaires. Notre vaste territoire rural est marqué par de grandes distances, une faible densité de population, des services concentrés dans certains pôles et un système de transport limité. Son économie est ancrée dans la foresterie et l'agriculture; deux secteurs exposés aux aléas des marchés, aux changements climatiques et à plusieurs facteurs qui échappent au contrôle local. À ces vulnérabilités économiques s'ajoute un déséquilibre démographique structurel : la MRC connaît une décroissance de sa population, un vieillissement accéléré et un renouvellement insuffisant, faute de relève et d'attraction de nouvelles personnes résidentes.



Ces réalités se traduisent directement dans les conditions de vie : le revenu disponible par habitant est inférieur à la moyenne québécoise, les coûts des biens et services essentiels sont à la hausse, l'insécurité alimentaire ne cesse d'augmenter et l'itinérance, longtemps perçue comme un phénomène urbain, s'impose désormais comme un enjeu structurel sur le territoire. Les aînés sont particulièrement exposés, étant proportionnellement trois fois plus nombreux à vivre en situation de pauvreté. Les changements climatiques viennent amplifier ces pressions, avec une multiplication des événements extrêmes et leurs impacts reliés à la santé, la sécurité et les conditions de vie des populations.

Ces caractéristiques se cumulent et se renforcent. Elles amplifient les inégalités sociales, réduisent la capacité de rebond des personnes les plus vulnérables et posent un défi croissant à l'ensemble des acteurs du territoire, y compris les organismes communautaires.

Le milieu communautaire local



La Corporation de développement communautaire (CDC) Maria-Chapdelaine a pour mission d'assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique du milieu dans l'optique d'améliorer la qualité de vie des personnes qui y vivent. Actrice incontournable en matière de développement social et communautaire, elle offre du soutien direct aux organismes communautaires en plus de miser sur la force du nombre en soutenant le réseautage, l'échange d'information et la mutualisation de ressources. Facilitatrice, elle favorise une collaboration entre les partenaires locaux, qu'ils soient de la sphère communautaire, institutionnelle, municipale, économique ou politique.

La CDC Maria-Chapdelaine regroupe 48 organismes communautaires qui interviennent auprès de la population dans une diversité de secteurs : soutien aux aînés, santé mentale, jeunesse, dépendances, violence conjugale, logement, sécurité alimentaire, alphabétisation, famille et bien d'autres. Fondés en moyenne en 1992, ces organismes sont profondément ancrés dans leur milieu. Ils ne font pas qu'offrir des services; ils sont à l'écoute des besoins des personnes, ils favorisent la reprise du pouvoir des individus, ils mobilisent la communauté autour de leur mission et ils transforment notre société. Leur crédibilité et leur connaissance du terrain en font des acteurs incontournables du développement social local.

Une plateforme électorale ancrée dans les réalités du terrain

Le gouvernement du Québec détient des leviers déterminants : financement des organismes, Politique gouvernementale de l'action communautaire autonome, mesures contre la pauvreté et l'exclusion, organisation des services de santé, d'éducation, de logement et de transport. Ce que décident les élus provinciaux a un impact direct sur la capacité des organismes locaux à accomplir leur mission et sur la qualité de vie de la population de la MRC de Maria-Chapdelaine.

C'est pourquoi la CDC Maria-Chapdelaine et ses membres prennent la parole en vue des élections provinciales 2026 et demandent l'engagement formel des personnes candidates sur les enjeux soulevés dans ce document.

Thématique 1

La reconnaissance et le financement des organismes communautaires

Au Québec, la *Politique gouvernementale de l'action communautaire autonome* reconnaît, depuis 2001, la contribution essentielle des organismes communautaires. Pourtant, le financement n'a pas évolué au rythme des besoins et les conséquences se font sentir directement sur les équipes et les personnes qu'elles soutiennent.

Le financement par projet, plutôt qu'à la mission, fragilise la continuité des services et impose une charge administrative considérable aux petites équipes, déjà surchargées. À cela s'ajoute un écart salarial persistant et documenté : les travailleuses et travailleurs du communautaire gagnent de 33 à 42 % de moins que la moyenne provinciale pour des fonctions comparables.

Il en résulte un taux de roulement de personnel atteignant 35 % — bien au-dessus de la moyenne des autres secteurs — et une perte d'expertise continue qui affaiblit la capacité des organismes à répondre efficacement aux besoins. Ce sont des années de savoir-faire, de liens de confiance et de connaissance du milieu qui s'évaporent à chaque départ.



LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE
ABOUTTE.INFO

Depuis les derniers mois, un mouvement national de revendications du milieu communautaire prend une ampleur historique. Le 2 avril 2026, plus de 10 000 personnes issues des 16 régions du Québec se sont mobilisées devant l'Assemblée nationale dans le cadre du mouvement Le communautaire à boutte. Ce dernier s'inscrit dans un contexte où les besoins sociaux explosent : pauvreté, isolement, santé mentale, vieillissement... alors que les ressources des organismes demeurent insuffisantes. Malgré leur rôle essentiel dans le filet social, les organismes communautaires autonomes font face à un sous-financement chronique, à une surcharge de travail et à un épuisement généralisé des équipes. Ils sont à un point de rupture. Il est urgent d'agir. Cette mobilisation a été saluée par l'adoption d'une motion unanime à l'Assemblée nationale.

Dans la MRC de Maria-Chapdelaine

Le portrait des organismes communautaires de la MRC de Maria-Chapdelaine, réalisé en 2025 avec des étudiants au doctorat professionnel en santé publique de l'Université de Montréal, documente ce que vivent les équipes du terrain.

HAUSSE DES DEMANDES

La grande majorité des organismes sondés (89 %) rapporte une hausse des demandes au cours des deux dernières années. Cette augmentation s'accompagne d'une complexification des besoins : la majorité des organismes observe des changements dans la nature des demandes (69 %) et des modifications dans le profil des usagers (58 %).

92 %

des organismes indiquent que la demande est désormais supérieure à leur capacité d'intervention.



HAUSSE DES BESOINS

Devant cette hausse des besoins, la majorité (54 %) des organismes répondants rapporte avoir dû refuser certaines demandes ou orienter des personnes vers d'autres ressources, faute de capacité interne suffisante. Également, 2 organismes sur 5 (39 %) mentionnent désormais devoir maintenir une liste d'attente pour accéder à leurs services. Parmi ceux-ci, 60 % indiquent que les délais d'attente se sont allongés au cours des deux dernières années.

RÉORGANISATION CONSTANTE

Dans le contexte, 85 % des organismes sondés affirment avoir dû réorganiser leurs services, leurs priorités ou leurs équipes au cours des deux dernières années. 1 organisme sur 5 (19 %) rapporte quant à lui avoir dû abolir des postes au cours de la même période, faute de financement adéquat.

Cette situation est dénoncée également par certains de nos partenaires, notons par exemple les résolutions et les lettres d'appui du conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine, de la Ville de Dolbeau-Mistassini et de la municipalité d'Albanel qui viennent soutenir ces revendications.



Consultez le portrait complet au www.cdcmc.ca

Demandes d'engagement :

Ce que le milieu communautaire demande, ce n'est pas de la charité, mais d'être reconnu pour ce qu'il est réellement : un levier collectif qui réduit la pression sur le système de santé, prévient l'exclusion sociale et maintient la cohésion dans nos communautés. Investir dans le modèle communautaire, c'est faire le pari que mieux vaut agir tôt, près des gens, avec des organisations qui connaissent leur milieu plutôt qu'intervenir en aval, à grands frais, quand les situations ont déjà basculé.

Nos propositions reposent sur celles mises de l'avant par l'ensemble des organismes communautaires du Québec dans le cadre du mouvement Le communautaire à boutte :

- un financement suffisant à la mission;
- une reconnaissance pleine et entière des organismes;
- une protection de l'autonomie et la fin du financement précaire;
- l'investissement dans le modèle communautaire comme pilier stratégique;
- des conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du communautaire.

Pour ce faire, le premier pas que nous demandons à notre député.e est d'assurer la mise en place d'une table de négociation entre le gouvernement et les représentant.e.s du mouvement Le communautaire à boutte et du RQ-ACA afin d'aboutir à des solutions concrètes, durables et structurantes.



Thématique 2

La réponse aux besoins de base des personnes



Dans la MRC de Maria-Chapdelaine, comme partout au Québec, la hausse du coût de la vie a changé le visage de la pauvreté. L'inflation des dernières années a fragilisé une part croissante de la population ; des personnes et des familles qui n'avaient jamais eu à se préoccuper de leurs finances se retrouvent aujourd'hui à jongler entre le loyer, l'épicerie et les autres dépenses incontournables, souvent sans marge de manœuvre. Le point de bascule vers la pauvreté n'a jamais été aussi près pour autant de gens et les filets de sécurité collective peinent à absorber cette nouvelle réalité.

Parallèlement, à l'heure actuelle, la crise du logement qui touche le Québec n'est plus à démontrer.



**taux d'inoccupation des
logements à Dolbeau-Mistassini**

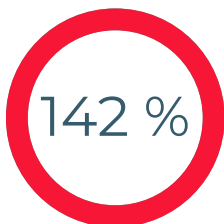
Selon les données de la SCHL d'octobre 2025, c'est à Dolbeau-Mistassini, avec 0,5 % d'inoccupation, et à Saint-Félicien, avec 0,4 %, que la situation est la plus préoccupante à l'échelle régionale. Ces chiffres sont d'autant plus inquiétants lorsqu'on sait qu'un marché locatif équilibré est atteint lorsque le taux d'inoccupation oscille autour de 3%.

De plus, le coût des loyers augmente à une vitesse alarmante. Cette situation s'observe de façon tangible et contribue à l'aggravation du phénomène d'itinérance.

Longtemps associée aux grandes villes, l'itinérance s'impose désormais comme une réalité visible et croissante à Maria-Chapdelaine. Des personnes sans domicile fixe vivent aujourd'hui dans les rues et les espaces publics ; un phénomène en forte hausse qui ne peut plus être ignoré.

Par ailleurs, le *Bilan-Faim 2024* réalisé par Moisson Saguenay–Lac-St-Jean démontre la hausse fulgurante des recours à l'aide alimentaire.

L'organisme a observé une hausse de 142% de personnes aidées entre 2021 et 2024 pour la région du Saguenay–Lac-St-Jean.



**Hausse des demandes
d'aide alimentaire**

D'une perspective locale, à lui seul, le Comptoir d'aide alimentaire du secteur Dolbeau indique avoir répondu à 500 demandes d'aide alimentaire en 2021 et à 3 500 demandes en 2025. Cela représente 1500 livres de nourriture distribuées chaque semaine aux individus et aux familles de notre territoire.



Dans une société qui se distingue à l'échelle internationale par la qualité de son modèle social, l'incapacité du Québec à garantir à chaque personne un toit et une alimentation suffisante constitue une contradiction fondamentale. Ce n'est pas l'absence de richesse collective qui est en cause, c'est la façon dont elle est distribuée et les choix politiques qui en découlent.



Malgré la succession de plans de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, celles-ci restent bien présentes au Québec. Force est de constater que le manque de volonté politique et le manque de ressources prévues dans les plans d'action ne permettent pas de créer les conditions nécessaires pour changer ces réalités. La pauvreté et l'exclusion sociale sont donc maintenues par les structures socioéconomiques en place et par des politiques publiques et des programmes sociaux inadéquats. Nous croyons fermement qu'il est possible de dialoguer avec les parties prenantes afin d'améliorer les mesures mises en place pour lutter contre la pauvreté.

Répondre à ces réalités exige d'agir simultanément sur deux fronts : soutenir, dès maintenant, les personnes n'étant pas en mesure de répondre à leurs besoins de base et investir dans des mesures structurantes qui s'attaquent aux causes de la pauvreté, afin que de moins en moins de personnes aient à recourir à ces filets de sécurité.

Demandes d'engagement :

- Mettre en place des mesures structurantes pour améliorer le revenu et alléger le fardeau financier des personnes en situation de pauvreté. Cibler ces mesures en impliquant activement les acteurs qui possèdent l'expertise terrain au cœur des décisions.
- Soutenir les projets locaux favorisant l'accès au logement à travers des programmes dédiés à la construction de logements sociaux et communautaires et autres leviers de facilitation.
- En appui à la déclaration commune résultant des États généraux de l'itinérance de 2024, tenir un grand Sommet et exiger des actions concrètes et concertées pour réduire et prévenir l'itinérance, notamment par un prochain plan d'action interministériel en itinérance ambitieux et bien financé.
- Augmenter le financement à la mission des organismes communautaires qui visent à lutter contre la pauvreté et qui interviennent dans le soutien des personnes en réponse aux besoins de base, notamment en sécurité alimentaire.

Thématique 3

L'accès universel aux services

Pour les personnes résidentes de la MRC de Maria-Chapdelaine, l'accès aux services se heurte à une géographie qui impose d'importantes contraintes. Éloignée des grands centres urbains où se concentre une large part des ressources spécialisées, la MRC fait également face à des disparités internes : Dolbeau-Mistassini centralise plusieurs services disponibles, tandis que les municipalités plus petites voient les leurs s'éroder progressivement. Ces fermetures successives éloignent chaque fois un peu plus les résidents, et les plus vulnérables de l'aide dont ils ont besoin. Face à cela, deux impératifs doivent aller de pair : maintenir des services essentiels de proximité dans les plus petites communautés et assurer la mobilité vers les services centralisés.



Lorsqu'un service essentiel ferme dans une petite municipalité, c'est un ancrage communautaire qui disparaît. Pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, cela peut signifier ne plus pouvoir demeurer dans leur communauté. La concentration des services dans les pôles urbains suit une logique d'efficacité qui ignore une réalité fondamentale : un territoire sans service n'est pas seulement moins pratique, il est moins habitable. Ce sont les familles qui partent, les jeunes qui ne reviennent pas, les personnes âgées qui se retrouvent isolées. Maintenir des services dans les petites communautés, c'est un choix politique en faveur de la vitalité des territoires. Il ne s'agit évidemment pas que chaque municipalité dispose de l'ensemble des infrastructures ; la réalité démographique et financière ne le permet pas. Cela dit nous croyons qu'il est possible, et nécessaire, de repenser la façon dont les services sont organisés et distribués sur le territoire : des modèles itinérants, des points de service partagés, des options de livraison accessibles, des offres hybrides qui combinent présence locale et ressources centralisées. L'adaptation aux réalités rurales exige de la flexibilité autant que des ressources.



Parallèlement, il est nécessaire d'offrir la possibilité aux personnes de se déplacer convenablement considérant que le transport constitue la deuxième dépense des ménages québécois après le logement et que la dépendance à la voiture privée contredit directement les impératifs de la transition écologique. Se déplacer, c'est être en mesure de répondre à des besoins sociaux essentiels : se nourrir, accéder à des soins de santé, s'éduquer, atteindre le marché du travail et prendre part à des activités sociales, culturelles ou de loisirs. Un individu qui n'a pas accès à des infrastructures de transport abordables est susceptible de vivre de l'exclusion, de ne pas être en mesure de participer activement à la vie sociale et économique et de mettre en péril ses droits les plus fondamentaux.

1

D'une part,

le financement du transport collectif en région est insuffisant et mal adapté aux réalités rurales. Les formules provinciales, souvent calculées en fonction de l'achalandage, désavantagent d'emblée les territoires à faible densité : moins il y a d'utilisateurs, moins il y a de financement. Pourtant, même si le besoin de transport collectif est universellement présent, l'absence de solution de remplacement en milieu rural rend ce besoin encore plus critique. Ce sous-financement se double d'une instabilité organisationnelle : les organismes qui assurent le transport collectif en région fonctionnent par projets à court terme, sans enveloppe récurrente, ce qui rend impossible toute planification de services fiables et cohérents.

2

D'une autre part,

le financement du transport adapté souffre de différentes lacunes majeures : des critères d'admissibilité trop étroits qui excluent de nombreuses personnes ayant pourtant de réels besoins de mobilité, un partage des coûts avec les municipalités rurales dont les capacités fiscales sont insuffisantes et des contraintes opérationnelles (par ex. réservations à l'avance, horaires limités) réduisent l'utilité réelle du service. De plus, le cloisonnement entre le financement du transport collectif et celui du transport adapté pose un problème : en maintenant deux systèmes parallèles et étanches, on complique grandement la tâche aux organismes locaux de concevoir des solutions intégrées et adaptées aux besoins réels de leur territoire.



Demandes d'engagement :

- Bonifier les programmes d'aide gouvernementale accordés au transport collectif régional ainsi qu'au transport adapté et réviser les modes d'attribution pour plus de flexibilité et d'adaptation aux réalités régionales.
- Financer suffisamment le transport collectif pour permettre aux municipalités de mettre en place des mesures de réduction des inégalités en matière de transport et de mobilité telles que la tarification sociale basée sur le revenu et les ententes de gratuité avec les organismes communautaires.
- Soutenir le développement de services communautaires de proximité et de services itinérants permettant de rejoindre les personnes isolées dans les municipalités éloignées des pôles de services.

Thématique 4

Des milieux de vie sécuritaires et inclusifs

Un milieu de vie sécuritaire permet aux personnes et aux familles de vivre sans craindre pour leur intégrité, de trouver de l'aide quand elles en ont besoin et d'habiter une communauté où leur place est reconnue et protégée. Cette sécurité prend plusieurs formes : elle passe par la protection contre la violence, mais aussi par la présence de ressources suffisantes, par un tissu social qui résiste à la polarisation et par une capacité collective à faire face aux bouleversements qui fragilisent les conditions d'existence.



D'abord, la violence faite aux femmes demeure une réalité persistante et documentée au Québec, et Maria-Chapdelaine n'y fait pas exception.

11 féminicides

entre janvier et mai 2026, au Québec – ce qui représente en seulement 5 mois, la totalité des féminicides en contexte conjugal de l'année 2025.

56 femmes

se sont vue refuser une place en maison d'hébergement, sur notre territoire, faute de ressources disponibles. Les maisons d'hébergement rapportent non seulement une augmentation des demandes, mais une complexification des situations.

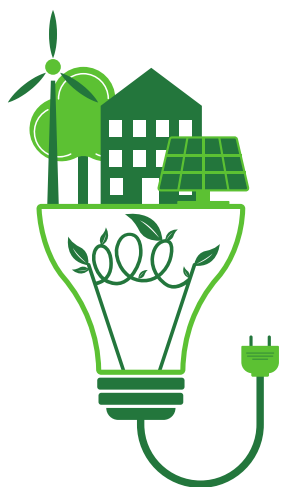
15 enfants

Cette violence s'inscrit dans un contexte social plus large de polarisation croissante. Les discours masculinistes et antiféministes gagnent en visibilité, notamment sur les réseaux sociaux, alimentant une hostilité structurée envers les femmes, ce qui peut mener à des actes violents. Parallèlement, les crimes haineux liés à l'origine ethnique, à la religion et à l'orientation sexuelle sont en hausse documentée à l'échelle canadienne ; un signal que la fragilisation du tissu social dépasse la seule question de la violence conjugale. Les intervenants.es de Maria-Chapdelaine observent d'ailleurs une hausse générale des comportements violents dans la communauté, dans des contextes variés — santé mentale non traitée, consommation, tensions sociales croissantes, comportements violents chez les jeunes — pour lesquels les ressources d'intervention rapide et de proximité demeurent nettement insuffisantes.





À ces défis sécuritaires qui touchent déjà de façon disproportionnée les personnes les plus vulnérables s'ajoute une menace d'une autre nature, mais dont les effets convergent vers les mêmes populations : **les changements climatiques.**



Loin de se limiter à une problématique environnementale, ils agissent comme des multiplicateurs de vulnérabilité, venant amplifier des inégalités sociales déjà existantes et compromettent la sécurité de nos communautés.

En milieu rural, les effets des changements climatiques se font sentir de façon particulière :

- conditions météorologiques extrêmes, perturbation des activités forestières et agricoles;
- dégradation des infrastructures;
- isolement accru.

Ces impacts ne se répartissent pas uniformément dans la population : ils frappent d'abord et davantage les personnes qui disposent de moins de ressources pour s'adapter.

Ce constat soulève une question de justice fondamentale : les communautés qui contribuent le moins aux émissions de gaz à effet de serre sont souvent celles qui en subissent les conséquences les plus lourdes. Les changements climatiques viennent ainsi s'additionner aux inégalités de revenus et aux vulnérabilités déjà documentées dans notre territoire. Agir pour la sécurité des milieux de vie, c'est donc agir à la fois en atténuation et en adaptation. Sur le plan de l'atténuation, le gouvernement provincial doit faire preuve de leadership et de courage politique en prenant des mesures ambitieuses, même lorsque cela implique de ralentir certains projets de développement. Renforcer la résilience des personnes et des communautés les plus exposées appelle quant à lui un effort soutenu d'adaptation, à la hauteur des inégalités que la crise climatique vient aggraver. Il ne peut y avoir de transition écologique juste sans justice sociale, ni de justice sociale durable sans transition écologique.





Demandes d'engagement :

- Déployer des mesures concrètes pour lutter activement contre la violence faite aux femmes et affirmer sans équivoque que les discours haineux ne relèvent pas de la liberté d'expression, mais d'une violence que l'État a le devoir de nommer et de contrer.
- Assurer un financement suffisant et stable des services de prévention et d'intervention en santé mentale en région, en privilégiant les ressources capables d'agir tôt et près des personnes.
- Favoriser le développement des circuits économiques de proximité afin de réduire l'empreinte carbone du territoire tout en consolidant la résilience économique locale.
- Porter à l'Assemblée nationale la réalité des populations rurales vulnérables dans les débats sur la transition climatique, afin que les mesures adoptées tiennent compte des inégalités amplifiées par les changements climatiques.

Thématique 5

Le rôle de l'élu.e au sein du développement social local

Le développement social d'un territoire ne se décrète pas depuis Québec — il se construit collectivement, depuis le terrain, à travers la mobilisation de multiples acteurs : organismes communautaires, institutions publiques, municipalités, entreprises d'économie sociale, citoyen.ne.s. Cet écosystème local est vivant, complexe et interconnecté.

Il génère des concertations, des projets, des innovations sociales qui répondent aux réalités spécifiques du milieu. L'élu.e provinciale fait partie de cet écosystème, non pas comme décideur extérieur qui impose des solutions, mais comme un levier essentiel capable de traduire les réalités locales en politiques publiques, de mobiliser des ressources et d'influencer les conditions dans lesquelles ces acteurs peuvent agir. La qualité de cette contribution dépend directement de sa capacité à s'ancrer dans son territoire, à connaître ses partenaires et à reconnaître l'expertise de chacun.

Dans cet écosystème, les organismes communautaires occupent une position particulière : ils sont les premiers témoins des réalités sociales et les gardiens d'une connaissance du milieu construite sur des décennies de présence, de mobilisation et d'intervention.

Ce qu'ils observent quotidiennement — la hausse des besoins, les nouvelles formes de précarité, les failles du système — ne se retrouve pas toujours dans les statistiques officielles ni dans les rapports gouvernementaux.

Consulter les organismes communautaires n'est pas une formalité ou une courtoisie : c'est une nécessité stratégique pour quiconque souhaite prendre des décisions qui auront un impact réel sur la vie des gens. Les meilleures solutions ne descendent pas du sommet ; elles émergent du terrain, en réponse aux réalités vécues et c'est le rôle de l'élu.e de leur créer les conditions pour se déployer.





C'est précisément dans cet esprit que la CDC Maria-Chapdelaine se positionne comme une porte d'entrée privilégiée pour tout élu.e qui souhaite s'engager concrètement dans le développement social de son territoire. De par sa mission, elle offre un accès direct à l'expertise collective du milieu, aux concertations locales et à une connaissance élargie des réalités sociales de la MRC.

Nous invitons les personnes candidates à faire de cette relation une priorité concrète : à connaître le milieu communautaire local, à participer aux espaces de concertation existants, à s'engager comme relais entre le terrain et l'État ainsi qu'à reconnaître formellement le rôle incontournable des organismes communautaires dans le développement social de Maria-Chapdelaine.

Ce n'est pas une demande de collaboration symbolique, mais plutôt l'invitation à s'ancrer dans un écosystème local déjà mobilisé et à construire ensemble des réponses durables aux enjeux que ce document soulève.



Demandes d'engagement :

- Soutenir un financement stable et adéquat des Corporations de développement communautaire en reconnaissant leur rôle structurant au sein du développement social et communautaire local.
- Considérer les organismes communautaires comme des interlocuteurs de premier plan en les consultant régulièrement dans l'intention d'éclairer ses prises de position et ses interventions à l'Assemblée nationale.
- S'engager au sein des espaces de concertation locale en tant que partenaire qui contribue à faire le pont entre les priorités du milieu et les leviers disponibles à l'échelle provinciale.

Références

BREAULT, M.A.; SAIZONOU, R.; NKOUNKOU, S.J.S. (Décembre 2025). Notre milieu, nos réalités : Le portrait communautaire de Maria-Chapdelaine, Commun'action de l'école de santé publique de l'Université de Montréal.

DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE (2026). Vieillir en santé : portrait de la population aînée du Saguenay – Lac-St-Jean, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay – Lac-St-Jean, [En ligne]. [<https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/2026/02/Vieillissement-en-sante-Portrait-de-la-population-aineeVF.pdf>] (consulté le 25 mai 2026).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). Portrait socioéconomique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gouvernement du Québec, [En ligne]. [<https://www.quebec.ca/gouvernement/ministeres-organismes/economie/publications/portraits-socioeconomiques/saguenay-lac-saint-jean>] (consulté le 25 mai 2026).

LE COMMUNAUTAIRE À BOUTTE (2026). Plateforme électorale : Pour un Québec plus juste, plus solidaire, plus humain, [En ligne]. <https://aboutte.info/wp-content/uploads/2026/07/plateforme-electorale-communautaire-a-boutte-1.pdf> (consulté le 10 août 2026)

MOISSON SAGUENAY – LAC-ST-JEAN (2024). Bilan-Faim 2024. [En ligne]. [<https://moissonslsj.org/qui-sommes-nous/bilan-faim/>] (consulté le 26 juin 2026).

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2025). Portail de l'information sur le marché de l'habitation. [En ligne]. [<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/1/1/Canada>] (consulté le 26 juin 2026).

STATISTIQUE CANADA (2023). Enquête sur les dépenses des ménages, 2021. Gouvernement du Canada. [En ligne]. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231018/dq231018a-fra.htm>] (consulté le 7 juillet 2026).



418 276-6677

info@cdcmc.ca

200, Boul. Wallberg

Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 6A5